



## EXAMEN BLANC CLASSPRO

Évaluez votre niveau actuel en vous inscrivant à l'une de nos 3 dates d'examen blanc.  
**Un corrigé imprimé sera fourni après l'examen.**

### Examen 1

**02 Juillet 2018**

Grp 1 : 09h à 13h

Grp 2 : 14h à 18h

### Examen 2

**04 Août 2018**

Grp 1 : 09h à 13h

Grp 2 : 14h à 18h

### Examen 3

**25 Août 2018**

Grp 1 : 09h à 13h

Grp 2 : 14h à 18h



L'examen blanc est identique entre les jours et les tranches horaires. Il n'est donc pas utile de s'inscrire à 2 sessions différentes.

- La difficulté de l'examen blanc sera **plus élevée** que celle de l'examen d'entrée en médecine.
- L'examen blanc porte sur les **matières scientifiques** (Partie 2 non comprise).
- L'examen blanc aura lieu à **Bruxelles**.
- Le prix de l'inscription à l'examen blanc est de **5 euros**.
- L'année passée, **95% des étudiants** qui ont réussi notre examen blanc **ont aussi réussi** l'examen d'entrée.

Pour toute question supplémentaire,  
n'hésitez pas à nous contacter



[www.classpro.be](http://www.classpro.be)

[facebook.com/classprobelgium](https://facebook.com/classprobelgium)

[contact@classpro.be](mailto:contact@classpro.be)



## MODALITÉS DE L'EXAMEN

■ Le véritable examen comportera **2 parties** :

Partie 1 : Connaissance et compréhension des matières scientifiques

- Mathématiques
- Physique
- Chimie
- Biologie

Partie 2 : Communication et analyse critique de l'information

- Raisonnement et analyse critique
- Communication
- Réflexion éthique
- Empathie

■ **Pour réussir**, il faut :

- Avoir une moyenne de 10/20 pour chacune des deux parties
- Avoir un minimum de 8/20 dans chacune des matières constituant les deux parties.

■ **Épreuve n°1** : Vendredi 06 juillet (*Inscriptions clôturées le 16 juin 2018*)

■ **Épreuve n°2** : Mercredi 05 septembre (*Inscriptions clôturées le 05 août 2018*)

■ **Lieu** : Brussels Expo (Plateau du Heysel, Bruxelles)

■ **Lien officiel d'inscription** : [www.ares-ac.be](http://www.ares-ac.be)

■ En cas de réussite, les démarches d'inscriptions doivent obligatoirement se faire pour **l'année académique qui suit**.

■ Sur une période de 5 années académiques, vous ne pouvez présenter l'examen d'entrée que durant **deux années académiques** maximum. Il est donc fortement conseillé d'également présenter celui de juillet.



## RÉSULTATS DE L'EXAMEN

Voici les pourcentages de réussite de l'examen d'entrée de **Septembre 2017** :

	Nombre de candidats	Pourcentage de réussite
<b>Médecine</b>	2994	19,91%
<b>Dentisterie</b>	479	9,39%
<b>Total</b>	3473	18,46%